

COMMUNE DE CHAMPTERCIER

Département :

Alpes de Haute-Provence

Arrondissement :

DIGNE LES BAINS

Canton :

DIGNE OUEST

DELIBERATION N° DE_2021_004

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 02 février 2021

Nombre

de Conseillers en exercice 15

de Présents 14

de Votants 15

L'an deux mille vingt-et-un et le deux février à 19 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de CHAMPTERCIER étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Antoine ARENA.

OBJET :

**Restauration de l'église Notre
Dame du Bourg - Attribution
de marché**

Etaient présents : ARENA Antoine, BARDET Michel, HAMOT Christine, MARTIN Jean-Marie, ROUSSELET Jean-Louis, GORSKI Marc, MEYNIER Cyrille, CARLAVAN Lydie, PAGANI Virginie, VILLARON Bruno, TEULER Pierre, TURREL Delphine, HEYNDRICKX Kris, GASSEND Christian

Absents :

Excusés :

Procuration de : PAUL Bénédicte par HAMOT Christine

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du CGCT, à la désignation d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil ;

Madame Lydie CARLAVAN, a été désigné(e) pour remplir cette fonction qu'il(elle) a acceptée.

NOTA - Le Maire certifie que la convocation du conseil municipal avait été faite le 26/01/2021

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal de la procédure d'appel d'offres en 3 lots séparés lancée le 27 novembre 2020 pour la restauration de l'église Notre Dame du Bourg.

La Commission d'Appel d'Offres qui s'est réunie à deux reprises le 7 janvier 2021 pour l'ouverture des plis et l'admission des candidatures, puis le 14 janvier 2021 pour l'analyse des offres sur rapport d'examen des prix effectué par le cabinet d'architecture Alphabet, a retenu, selon les critères de jugement des offres énoncés dans l'avis de publicité (à savoir 60 % pour la valeur technique de l'offre et 40 % pour le prix des prestations), comme étant les offres économiquement les plus avantageuses, celles des entreprises suivantes :

LOT N° 1 - VRD - SARL SACCO

L'analyse des offres s'est révélée infructueuse pour ce lot. Une nouvelle consultation libre a été faite.

Montant de l'offre qu'il est proposé de retenir :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 16 816 €
- Montant TTC : 20 179.20 €

LOT N° 2 – GROS ŒUVRE ET ENDUITS FACADES – LEOUFFRE Construction

Montant de l'offre qu'il est proposé de retenir :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 105 620 €

- Montant TTC : 126 744 €
- Préfecture de Digne les Bains

Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR: 05/02/2021

004-210400479-20210202-DE_2021_004-DE

LOT N° 3 – PEINTURES – SARL ARC EN CIEL

Montant de l'offre qu'il est proposé de retenir :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 24 375 €
- Montant TTC : 29 250 €

Montant total : 146 811.00 € H soit 176 173.20 € TTC

Monsieur le Maire propose aux membres du conseil municipal de suivre les avis de la Commission d'Appel d'offres pour les 3 lots et donc d'attribuer les marchés conformément aux propositions énumérées ci-dessus.

Monsieur le Maire précise que les crédits nécessaires déjà été inscrits au Budget Principal 2020 ont été reportées sur l'exercice 2021

Vu le code général des collectivités locales,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE les avis de la commission d'appel d'offres,

ATTRIBUE les lots aux entreprises ci-dessus proposées.

PREVOIT d'inscrire les crédits nécessaires au budget primitif 2021.

POUR : 15

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

Le Conseil Municipal, charge Monsieur le Maire d'exécuter les dispositions prises.

Fait et délibéré les jours, mois an que dessus

Le Maire,
Antoine ARENA



RF Préfecture de Digne les Bains
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 05/02/2021 004-210400479-20210202-DE_2021_004-DE